

Paris, le 14 mai 2013

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Alnaïca AUGUSTAVE
alnaïca@agence-C3M.com

Mots-clés : TRI DES DECHETS / TECHNOLOGIES / OISE

Le traitement des déchets du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) passe au tri optique

▪ Les investissements opérés par le centre de tri des déchets du SMVO, sont un cas d'école : ils répondent à l'extension des consignes de tri, lancée par Eco-Emballages. ▪ Titech a fourni 9 machines de tri optique sur le site totalement rénové. ¹

Les enjeux de la modernisation d'un centre de tri

Le centre de tri du SMVO a été construit en 2003, sur la base d'une conception datant de 1999. Il est exploité par SITA, via une Délégation de Service Public confiée à la société ESIANE. En 2010, une étude d'optimisation est réalisée, avec l'appui de Eco-Emballages : avec des process de tri peu mécanisés, la capacité de traitement originelle de 20 000 tonnes/an arrive à saturation, les conditions de travail des opérateurs sur les chaînes de tri sont difficiles, et enfin, le coût d'exploitation est une charge pesante pour le budget des collectivités. Des conclusions qui confirment la nécessité d'une rénovation. « *A chaque fois qu'il est question de rénover un outil de production de ce type, les avantages de la mécanisation s'imposent : elle permet d'augmenter la capacité, de réduire les coûts et d'atténuer la pénibilité du travail : bruit, ergonomie des postes de travail...* », commente Charles DARIDON, directeur commercial de Ar-Val.

Les collectivités adhérentes du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise veulent passer en monoflux, simultanément à l'ouverture des consignes de tri. En modernisant leur centre de tri, leur ambition est de réaliser des économies sur l'amont et l'aval, à la fois dans la collecte et le traitement.

« *En 20 ans, on est passé de 100 kilos à l'heure à 1 tonne de matière triée par opérateur, du 100% manuel à la technologie : l'intérêt de la modernisation des centres de tri n'est plus à démontrer. Mais par contre, elle est à étudier au cas par cas : les investissements ne sont pas rentables pour toutes les capacités de production* », explique Daniel ZIMMERLIN, directeur commercial de TITECH. « *A compter de 30 000 tonnes de déchets par*

¹ Ce témoignage a été présenté devant les membres du Réseau Traitement des déchets d'Ideal Connaissances, en février 2013, par Gilles Choquer, directeur du SMVO, avec les contributions de ses fournisseurs, Titech et Ar-Val. (Re) visionnez l'enregistrement de la formation en cliquant ici (<http://ideal.adobeconnect.com/p9ita0qxqix/>)

an, il faut investir 7 à 8 millions dans la refonte du process global, l'équation économique est à considérer de près pour assurer un ROI. »

En avant !

Le projet de rénovation du centre de tri du SMVO réunit tous les acteurs.

ESIANE, filiale de SITA, Délégitaire de Service Public du centre de traitement principal de Villers-Saint-Paul, investit 7,7 millions d'euros. Ce montant est consacré entièrement à l'évolution des processus, le bâtiment d'origine suffisant à abriter le nouvel outil de production. Ni arrêté préfectoral ou permis de construire, ni travaux de structure ne seront à inclure dans les budgets et le planning.

Eco-Emballages participe à hauteur de 149 771 € au financement dans le cadre de l'expérimentation des nouvelles consignes de tri, l'ADEME intervient à hauteur de 1 410 430 €.

En contrepartie de son implication financière, SITA négocie un allongement de son contrat de Délégation de Service Public, de 2 ans jusqu'en 2019.

La décision d'investissement est définitivement prise début 2012.

Titech fournira 9 machines de tri optique, Ar-Val, l'ensemblier, se chargera de la maîtrise d'œuvre du projet.

De février à juin 2012, le nouveau process de tri est conçu ; début août 2012, les machines sont installées et les derniers essais de performances s'achèvent en février 2013.

Daniel Zimmerlin, de commenter la dernière étape des tests : *« Les films alimentaires sont l'élément perturbateur. Il est difficile de traiter les films, qui ont du mal à se séparer, s'enroulent, s'infiltrent partout ... Ils sont en outre de couleurs et de compositions variées (PP, PVC, PE), et les technologies de traitement sont insuffisantes encore aujourd'hui... Le tri des films doit donc combiner les tris aéraulique ou balistique et optique, et prévoir un sur-tri manuel... »*

Aujourd'hui, l'investissement est pleinement assumé : stimulé par l'ouverture des consignes de tri qui réclame plus de capacité, le SMVO s'est engagé pleinement et définitivement dans ce nouveau mode de collecte et de tri. D'ores et déjà, en 2013, le tarif à la tonne sortante a baissé de 50 euros / tonne (facturé par SITA au SMVO).

« L'extension des consignes de tri voulue par Eco-Emballages, a été présentée comme une « expérimentation » dont il fallait mesurer l'impact, les contraintes et les risques. Mais dès qu'une Collectivité saute le pas, il semble exclu de revenir en arrière », exprime Gilles Choquer, directeur du SMVO.

A propos du SMVO

Le SMVO est un établissement public. Créé en 1996, il regroupe 311 communes qui sont regroupées en 16 intercommunalités et 4 communes indépendantes. Sur son territoire, il est au service de près de 490 000 personnes. Le SMVO exerce une mission de service public, telle qu'elle est définie par le Code Général des collectivités territoriales et le Code de l'environnement : le traitement des déchets produits par les ménages habitants sur son territoire. Ses communes adhérentes lui ont délégué cette compétence et ont conservé la charge de la collecte. Le SMVO gère le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de son territoire : les papiers, les emballages et le verre issus des collectes sélectives, les ordures ménagères résiduelles, les déchets verts, les objets encombrants et les déchets apportés dans les déchetteries par les particuliers et les artisans professionnels. Dans ses propres installations, le SMVO trie les déchets recyclables, incinère les ordures ménagères résiduelles en valorisant la chaleur dégagée.

Pour en savoir plus : <http://www.smvo.fr/>

A propos de Ar-VAL

Ar-Val, société indépendante de tous groupes, réalise l'étude, la conception, la modernisation et l'installation d'équipements de process et de manutention pour le traitement de tous les déchets ménagers et industriels et particulièrement les déchets issus de la collecte sélective. Ar-VAL conçoit les solutions pour répondre aux différentes attentes : matières traitées, volumes, coûts de fonctionnement, sécurité, politique sociale, stratégie de développement...

Pour en savoir plus <http://www.ar-val.com/>

A propos de Titech

TITECH est le pionnier de l'automatisation du tri des déchets. Fondé il y a moins de 20 ans, en 1996, TITECH a été le premier à adapter le capteur infrarouge à ce domaine. Investissant de façon continue et massive en Recherche & Développement, l'entreprise se positionne aujourd'hui en leader mondial avec 3 500 installations dans plus de 40 pays. TITECH est le leader mondial dans le secteur du tri par capteurs appliqué au recyclage. A la tête d'une offre de plus de 25 applications, TITECH permet d'obtenir une séparation précise des matériaux, offrant une augmentation du rendement et du bénéfice par tonne des matériaux entrants. TITECH fait partie du groupe norvégien TOMRA Sorting Solutions, qui réunit sous une même entité trois leaders spécialisés dans le tri des déchets (TITECH), l'exploitation minière (CommodasUltrasort), et la transformation alimentaire (ODENBERG and BEST). L'expertise acquise grâce aux plus de 10 000 systèmes de tri par capteurs installés et appliqués au recyclage, à l'exploitation minière et à l'industrie agroalimentaire, conjuguée à la mise en place de 15 centres de test dans le monde entier, ont permis des avancées significatives dans le traitement et la technologie de tri par capteurs. TOMRA Sorting Solutions appartient à TOMRA Systems ASA. Le groupe TOMRA Systems ASA génère un chiffre d'affaires de 550 millions d'euros (en 2012) et emploie 2200 personnes. La société est cotée à la bourse d'Oslo.

Pour toute information complémentaire : www.titech.com et www.tomrasorting.com